

**CONSEIL COMMUNAL**  
**GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mardi 6 janvier 2015 à 19 h 00**  
**Openbare zitting van dinsdag 6 januari 2015 te 19 u 00**

**M. le Président, Michel Eylenbosch :**

La séance publique est ouverte.  
De openbare zitting is open.

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter à toutes et à tous, ainsi qu'à toute la population molenbeekoise, en votre nom, une très bonne année 2015.

Nous avons un conseil communal qui se passe cette année-ci très tôt, à la demande des conseillers de l'opposition et qui concerne les prévisions budgétaires pour l'année 2015 et ce qui est en préparation par le Collège. Je propose donc de donner la parole à l'opposition qui a demandé la convocation de ce conseil communal afin qu'elle puisse poser les questions qu'elle souhaite poser et exposer les raisons de la convocation.

Je vois que Monsieur Ikazban est le premier à avoir demandé la parole. Je la lui cède donc.

**M. Ikazban :**

Merci Monsieur le Président, merci Michel.

Je vais commencer mon intervention en souhaitant d'abord, au nom du groupe PS, nos bons vœux à l'ensemble des conseillers communaux, de la majorité ou de l'opposition, vous souhaiter ce qu'on peut avoir de plus cher, la santé, pour vous et vos proches; je parle de la santé physique, pas de la santé financière de la Commune, ça c'est autre chose... Je vous souhaite sincèrement une excellente santé, en plus nous passons ici beaucoup d'heures ensemble dans l'intérêt des Molenbeekoises et Molenbeekoises. Parce que c'est quand on la perd ou qu'on en a beaucoup moins qu'on se rend compte de sa valeur. Et je pense que ce que je dis traverse toutes les familles, toutes les personnes, toutes les origines, qu'elles soient culturelles, religieuses, sociales ou autres.

Monsieur le Président, pour commencer cette année sur de nouvelles bases, je m'en voudrais de ne pas faire une petite remarque de forme - mais que je ne tiens pas à dévoiler ce soir - c'est que nous constatons malheureusement, et ça n'a pas été le cas pendant toute l'année 2014 au cours de laquelle il y a eu des séances du conseil communal longues mais de bonne qualité au niveau des débats, à plusieurs reprises des violations du R.O.I., de la loi communale et du respect à l'égard des membres de l'opposition. Ce qui doit nous distinguer avant tout, est notre qualité de membres du Conseil dans l'intérêt de la population, chacun dans son rôle et devant accepter celui de l'autre. Je me permettrais, Monsieur le Président, d'y revenir une autre fois, le point n'étant pas à l'ordre du jour ce soir, mais ce serait hypocrite de ne pas dire qu'on a terminé l'année un peu en tête queue, en tout cas pas à l'image de l'impression qu'on a eue pendant toute l'année 2014, et je ne voudrais pas en rester là-dessus. Nous espérons donc, à travers ces bons vœux, que la majorité pourra aussi respecter l'ensemble des membres du Conseil communal, l'opposition, notre groupe et notamment saisir la main tendue à maintes reprises dans l'intérêt de nos concitoyens.

Je rappelle que ce conseil communal extraordinaire a été convoqué par l'ensemble des membres de l'opposition et que cela est dû à un manque de clarté au niveau de la

communication, je ne dirais pas de transparence, je ne me permettrais pas d'aller jusque-là. Une communication bizarre par rapport aux difficultés budgétaires qui ne nous a pas permis d'avoir toutes les réponses à nos questions.

Je voudrais rappeler aussi que la loi communale prévoit la convocation de ce conseil dans les cinq jours. L'ensemble des membres de l'opposition qui ont demandé ce conseil n'ont pas voulu faire appliquer cette règle des cinq jours, auquel cas on se serait retrouvés en période de fête du Nouvel An. L'administration travaille beaucoup, il s'agissait avant tout de la respecter, d'où la séance de ce soir.

Par rapport aux remarques que j'ai faites, Monsieur le Président, sur les procédures prévues par la loi communale, je voudrais dire au préalable que quand on convoque un conseil extraordinaire il ne peut y avoir à l'ordre du jour que seulement ce que nous avons demandé d'y mettre et rien d'autre. C'est le Président qui établit l'ordre du jour mais on ne peut pas avoir à l'ordre du jour autre chose que ce qui a été demandé. Je vois dans le B.O. une série de points subsidiaires qui sont rajoutés au point n°1, dont notamment une interpellation de ma collègue Paulette Piquard...

**M. le Président :**

... Ce n'est pas mis à l'ordre du jour et cela a été convenu entre le Secrétaire communal et moi-même au moment où nous avons reçu la convocation...

**M. Ikazban :**

... Je dis simplement qu'on a terminé le Conseil communal de fin d'année presque en eau de boudin parce qu'il y a eu des contorsions du règlement et de la loi communale. Il faut être clair et c'est important que je fasse cette clarification.

Pour en revenir au point à l'ordre du jour, est-ce que je vais directement à mes questions ou est-ce que vous souhaitez donner la parole à d'autres qui, j'ai l'impression, l'ont demandée ?

**M. le Président :**

Monsieur Ikazban, je vous ai donné la parole. Le point est à l'ordre du jour, il vous reste encore quarante secondes.

**M. Ikazban :**

Vous continuez à être aussi généreux qu'en 2014, c'est très bien, donc on part sur de bonnes bases ... La question est exactement la même que précédemment : pourquoi, alors qu'il a été annoncé ici pour décembre, il n'y avait pas de budget ? Donc, pour nous, soit vous étiez de bonne foi et que vous pensiez vraiment pouvoir faire un budget en décembre, auquel cas j'aimerais bien savoir, mis à part le cas du CPAS, ce qui fait que vous vous retrouvez dans cette situation-là. Dans le cas contraire, ce serait gravissime. Et je voudrais aussi connaître l'état des tractations avec la Région, puisqu'il y a un plan qui doit être élaboré, des techniciens au niveau communal et régional qui vont devoir discuter pendant de longues semaines, je pense. A quel moment vous allez pouvoir présenter un budget et où en sont vos discussions, en sachant qu'au bout de ce travail technique et administratif, il va falloir prendre des décisions, déterminer un certain nombre de priorités ? Et ce débat-là, nous voulons l'avoir ici au conseil communal.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Ikazban.

Ik geef het woord aan Mijnheer Berckmans.

**Dhr. Berckmans :**

Ik had gedacht dat de fractieleiders zich eerst gingen beperken tot het overmaken van de beste wensen, dus sluit ik me daarbij aan. Ik wens alle collega's een goede gezondheid en al wat ze verder zelf wensen.

Je souhaite à tous les Molenbeekoïses une bonne santé et tout ce qu'ils désirent, et à la Commune. Je le fais aussi au nom de mon collègue Youcef Lakhroufi.

Gezien de beperktheid van de tijd, en ik heb niet de gewoonte die te overschrijden, zal ik enkele korte vragen stellen. Mijn eerste vraag betreft de grote VZW's, die ik de satelliete de la commune ga noemen. Ik heb deze naam niet uitgevonden.

Je parle de ça, parce qu'il y a quelques grandes asbl dont la LES et Molenbeek Sport - il y en a beaucoup d'autres - qui pèsent aussi sur le budget de la Commune. On a eu quelques échos du côté de la majorité qui font état d'obligations qui s'imposent à la majorité suite à une nouvelle législation au niveau fédéral.

Maar ik zou willen duidelijk stellen dat het niet alleen gaat om federale maatregelen, die de gemeente of het OCMW ten laste moeten nemen, dus de gemeente zelf – en laat me duidelijk zijn, ik ben niet tegen de LES, ik ben niet tegen Molenbeek Sport, integendeel – maar ik denk wel dat de tijd gekomen is om een grote transparantie te hebben.

Het programma van de lijst waar ik in 2012 kandidaat was, heb ik zelf geschreven, dus mag ik er nog altijd over praten.

Dans le programme de la liste sur laquelle je me suis présenté en 2012 - programme dont je peux parler pour l'avoir moi-même écrit - j'avais plaidé pour une plus grande transparence au niveau financier, ce qui implique que ça vaut aussi pour ce que j'appelle les satellites comme la LES et Molenbeek Sport. J'insiste pour dire que je ne suis pas contre ces satellites qui sont très importants au niveau social et sportif, mais je crois qu'il y a lieu d'asseoir une plus grande transparence, ce qui est tout aussi important pour le budget de la Commune.

Een volgend puntje dat ik wil aansnijden: ik herinner mij tijdens de gemeenteraad van november, dus de voorlaatste gemeenteraad van 2014, hebben we hier de kredieten goedgekeurd. Daar is toen weinig over gezegd, maar ik had al een vermoeden. Ik wist niet dat er een begeleidingsplan zou gevraagd worden, maar het leek mij wel een beetje verdacht dat de begroting er niet was. De voorlopige kredieten werden wel al gestemd. Nu weten we waarom.

Les crédits provisoires, on les a votés au mois de novembre; c'était quand même un peu suspect avec ce qu'on saura après. Pourquoi les avoir votés en novembre alors qu'on avait encore le temps d'approuver le budget, de discuter et voter le budget de 2015 ?

Dus wat ik zou willen vragen, wat zijn nu de voornemens van het College? Tijdens de vorige zitting van de gemeenteraad in november is er een mededeling geweest van de burgemeester. Ik zou een precieze vraag willen stellen. Er waren toen nog geen cijfers

bekend. Ik had gehoord dat er ergens tussen de 8 en de 10 miljoen, of 8,5 miljoen hulp vanuit de gewestelijke instanties zou zijn.

J'ai donc deux questions : pouvez-vous nous dire aujourd'hui un peu plus sur l'aide que la commune recevra suite au plan d'accompagnement, en connaissez-vous le montant et avez-vous plus d'informations maintenant qu'on est un peu avancé dans le temps ?

Deuxièmement, quand le budget sera-t-il soumis au Conseil communal ?

Dank u.

**M. le Président :**

Dank u Mijnheer Berckmans.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je voudrais commencer en souhaitant à tout le monde une bonne année, une année combative pleine de solidarité - on en aura besoin, vu l'allure que prend 2015. Je ne vais pas répéter ce que Jamal a déjà dit, je tiens à condamner vraiment la façon dont l'opposition est mise à l'écart depuis quelques conseils communaux déjà, pas uniquement le dernier mais l'avant-dernier aussi où on retire des points de l'ordre du jour portant justement sur la question qui nous touche et qui nous rassemble aujourd'hui, c'est-à-dire la situation financière pénible de la commune.

Je vais aborder cinq points dont celui déjà soulevé qui est le manque de transparence et de démocratie par rapport au fait que la majorité n'inclut pas l'opposition dans la réflexion, dans les choix, priorités et orientations déjà pris et exécutés. Je trouve que ça ne va pas. Le rapport sur la concertation avec le CPAS montre clairement que des orientations sont prises, des réunions et concertations organisées pour garantir l'exécution desdites orientations. Et, à ma connaissance, à aucun moment ici au conseil communal on en discute. On a pris ces décisions qui consistent à éviter, comme l'a dit Madame la Bourgmestre, que les satellites plombent les finances communales. Je trouve irresponsable de faire voter les conseillers sur des taxes, des additionnels, des pourcentages, des précomptes sans les informer de la situation financière de la Commune; c'est irresponsable de faire voter les conseillers de la majorité et de l'opposition à l'aveuglette.

Le deuxième point que je vais aborder c'est pour dire qu'il faut avoir un débat aujourd'hui et j'aimerais bien que la majorité et la Bourgmestre en personne s'expriment sur les travaux qui ont été finalement repris dans ce rapport où elle donne des orientations claires, disant qu'elle vise trois satellites, la LES, Molenbeek Sport et le CPAS. Je trouve inquiétant qu'on vise des structures para-communales qui ont des missions socioculturelles et sportives, inquiétant que l'autonomie du CPAS soit dans les faits sapée et mise sous pression. On voit à travers ce rapport que les responsables du CPAS mettent en garde la Commune et les responsables communaux contre ce genre de dérive. On ne peut pas parler d'une Tutelle préalable du CPAS et c'est de ça qu'on est en train clairement de discuter.

La deuxième grande cible de la Commune est le coût des frais du personnel communal et du CPAS. On touche là au service public à la population. Je voudrais qu'on ait un débat ici sur ces orientations qui ne doivent pas être appliquées en cachette. Et la prochaine fois sûrement qu'on ferait bien gaffe de mettre ça sur papier et dans un rapport qu'on distribuera aux conseillers ! Je voudrais qu'on ait ce débat auquel les Molenbeekois ont droit.

Je voudrais dire, par rapport à la solution, qu'il y a un faux débat. Le débat devrait porter sur le sous-financement chronique des communes établi dans un rapport reconnaissant que douze communes sur dix-neuf sont dans le rouge, que les réserves et bonis accumulés sont coupés de moitié la dernière année et que, par rapport aux dotations du Fonds des communes de l'époque qui en 1977 provisionnaient les communes de 51 % de leur budget, on en est tombé à 21 % actuellement. Evidemment, on est dans un système où le mécanisme de solidarité que représentent les dotations générales est sapé et où l'on se retrouve dans une situation absurde où les habitants des communes les plus riches sont moins taxés que ceux des communes les plus pauvres qui offrent donc moins de services.

**M. le Président :**

Merci.

**M. De Block :**

... Je voudrais terminer.

**M. le Président :**

C'est fini, je vous retire la parole.

Monsieur Achaoui, vous avez la parole pour cinq minutes.

**M. Achaoui :**

Merci Monsieur le Président.

Je trouve dommage que, dans un Conseil communal qui a été initié pour permettre à des conseillers d'aborder des sujets ou des détails, on ne leur donne pas la possibilité de s'exprimer davantage. Ceci étant, je ne voudrais pas revenir, à mon tour, sur les aspects liés à la transparence, la concertation, etc. J'ai très bien lu la note qui a fait l'objet de la communication et qui a mis en évidence un certain nombre d'éléments importants comme la problématique financière, les problèmes rencontrés par rapport à certaines structures satellites, etc. J'ai également lu par rapport au budget qu'un premier exercice a été fait au mois de septembre-octobre en concertation évidemment avec les techniciens. Donc, au-delà de la précision des chiffres aujourd'hui, on peut, je pense, pouvoir donner un certain nombre d'éléments pas précis, mais, au moins, des lignes directrices par rapport au budget 2015. On pourrait en ce moment-ci nous dire quel serait, par exemple, au niveau des recettes, comparativement à 2014, l'ordre de grandeur 2015. Même au niveau des dépenses, des charges financières, de la dette, pour permettre justement aux conseillers communaux de se faire, non pas une idée précise mais au moins une vision claire par rapport à 2015.

Nous savons fort bien qu'il y aura un plan d'accompagnement, mais aujourd'hui être démuné de tout budget, de tout chiffre - on peut comprendre que ça prend beaucoup de temps et que la situation n'est pas facile -, néanmoins le Collège est en mesure, je pense, de nous donner aujourd'hui un aperçu, ne fût-ce que pour avoir une idée plus ou moins objective de la situation 2015, tout en sachant que le paysage n'est pas rose, parce qu'il y a parmi les conseillers des gens qui s'intéressent aux chiffres afin de pouvoir comprendre et d'extrapoler la situation 2015. Aujourd'hui malheureusement nous ne disposons pas d'une situation claire par rapport aux dépenses de 2015, aux recettes, au budget ordinaire et extraordinaire. Donc nous ne disposons pas de matrices essentielles pour pouvoir dire aujourd'hui quelles sont les mesures, par exemple, par rapport aux dépenses, qui seront menées pour accumuler les charges, quelles sont les mesures importantes qui seront prises dans une situation de crise, celles-ci étant obligatoirement connues. J'aurais aimé

aujourd'hui, au-delà des considérations que nous avons évoquées, entrer dans le vif du sujet et voir peut-être l'Echevin des Finances nous donner davantage d'éléments quant à ces lignes directrices de demain au niveau des dépenses, des recettes, des charges, de la dette puisqu'il y a un plan d'accompagnement qui va pouvoir nous mener vers une situation claire. Ce sont- là des interrogations à avoir pour permettre d'avoir un débat de fond plutôt que de s'attarder sur des considérations subjectives et des conclusions hâtives qui ne sont pas, je pense, les bienvenues dans ce contexte difficile.

Dernier point, au-delà des chiffres dont nous allons pouvoir disposer j'ose espérer incessamment sous peu par rapport à 2015, la Tutelle qui s'annonce est, je pense, d'ores et déjà inévitable, dans quelle mesure compte-t-on considérer cela en 2015, y a-t-il déjà des pourparlers à ce niveau-là ? J'ai compris que les techniciens sont en mesure d'avancer aujourd'hui un certain nombre d'éléments, de chiffres et surtout de considérations que nous attendons pour 2015. Merci beaucoup.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Achaoui.

Je donne la parole à Monsieur Van Damme.

**Dhr. Van Damme :**

Dank u Mijnheer de Voorzitter. Tout d'abord, au nom du *sp.a*, mes meilleurs vœux à tous les conseillers, tous les collègues ici présents. J'espère qu'en 2015 on arrivera tous ensemble à surmonter plus souvent nos clivages politiques dans l'intérêt de nos concitoyens molenbeekoïses. Je ferai un premier geste dans ce sens en posant la question de mon collègue du *PTB*, question, je crois, intéressante : vu les nouvelles règles de l'Europe qui régissent les investissements des communes, des autorités publiques qui sont envisageables en dehors de leur possibilité de s'endetter, y aura-t-il un impact aussi sur les finances communales dans le sens où il y aura moins d'investissements possibles ?

Wat de *sp.a* betreft, wil ik graag 2 punten aanhalen, één procedureel punt en één inhoudelijk punt. Procedureel denk ik dat het grote probleem hier is dat de oppositie een beetje als de vijand wordt gezien van de Gemeente op dit moment. En ik denk dat er heel veel zou kunnen opgelost worden door wat transparanter om te gaan met de cijfers die op dit moment voorhanden zijn. Mijn collega, Meneer Achaoui heeft het daarjuist gezegd. De schepenen van financiën had nog in november gezegd dat alles normaal ging zijn en dat we een begroting gingen krijgen in december. Die hebben we niet gekregen, maar we krijgen er één zonder cijfers, en zonder cijfers is het natuurlijk heel abstract om te discussiëren en is het helemaal niet duidelijk waarheen we gaan. Maar we kunnen eigenlijk heel wat vragen oplossen zonder die cijfers in de pers te smijten of op de tafel te leggen. We kunnen eigenlijk gewoon een verenigde commissie doen, en we kunnen met zijn allen in alle rust, zonder de pers erbij, die cijfers bespreken.

Ik denk dat het eigenlijk een zeer evidente stap is om zo'n verenigde commissie samen te roepen de cijfers die u al heeft te bespreken. Dat wil niet zeggen dat we samen de begroting gaan maken, maar wel dat er een beetje meer transparantie komt en dat er dus een beetje vertrouwen gegeven wordt aan de oppositie. En ik denk dat dit de meerderheid niet hoeft te schaden. Die beslist, maar als u op een verenigde sectie – en ik herhaal het nog eens: in een gesloten vergadering – al de cijfers kunt geven, dan zouden we al een hele stap vooruit zijn. Ik denk dus dat dit misschien een oplossing is om een stuk van onze zorgen tegemoet te komen.

Daarnaast heb ik ook een inhoudelijke opmerking: Mevrouw de Burgemeester, uw verhaal klopt wel voor een stuk wanneer u zegt dat we een jonge bevolking hebben, ook een arme bevolking. Dat is dubbel moeilijk voor de Gemeente, want dat betekent natuurlijk meer uitgaven, meer sociale uitgaven, meer uitgaven voor het OCMW, meer uitgaven voor de crèches, de scholen enzovoort. En bovendien betekent het tegelijkertijd ook dat er minder inkomsten zijn. Een armere bevolking heeft per definitie ook minder inkomsten, dus is er bijvoorbeeld minder personenbelasting. Dus uw verhaal, waarom we vandaag in de miserie zitten, zal ik maar zeggen, klopt voor een stuk. Ik denk dat u voor een stuk gelijk heeft. Maar ik denk dat u ook eerlijk moet zijn, dat er ook een andere kant is aan dit verhaal, en dat is een kant waarin de gemeente zelf haar verantwoordelijkheid heeft voor de huidige situatie.

Dit is geen nieuwe situatie, dat we een jonge en arme bevolking hebben, dat is eigenlijk al heel lang zo, dat is al bijna de hele geschiedenis van Molenbeek zo. En het is ook zo dat we eigenlijk nog maar de laatste twee jaar een echt financieel probleem hebben, en ik denk dat u ook als Gemeentebestuur de handen in eigen boezem moet steken en ook zeggen wat u zelf verkeerd gedaan heeft.

Ik heb twee, misschien wel kleinere, elementen, maar toch elementen die aangeven dat u zelf als gemeentebestuur, als Burgemeester en als schepenen, de gemeente niet optimaal beheerd heeft. Ik ga die 2 voorbeelden geven. Het eerste voorbeeld is dat, volgens de informatie die ik heb, maar ik vraag aan u ook bevestiging, dat er tot ongeveer 3 jaar geleden, 45 à 50 % van de uitgaven naar de personeelskosten gingen. Vandaag zitten we bij ongeveer 55 %, er is dus bijna 10 % stijging bij personeelsuitgaven op drie jaar tijd. Dat is natuurlijk een beslissing die u genomen heeft en waarvoor u verantwoordelijk bent.

Het tweede en laatste inhoudelijk punt waarvoor u ook verantwoordelijk bent: als ik kijk naar de cijfers die ik opgevraagd heb in het kader van een schriftelijke vraag, in verband met de belastingen, over de parkeerboetes, dan blijkt dat het overgrote deel van die niet betaalde boetes niet worden geïnd, dus dat er geen deurwaarder wordt aangesteld om die boetes te innen, en dat er zo, alleen al voor 2012-2013, 1 miljoen euro te weinig is opgehaald door de gemeente. 1 miljoen euro is voor Molenbeek heel veel geld.

**M. de Voorzitter :**

Dank u, Meneer Van Damme.

*(Colloque - Gesprek)*

**M. le Président :**

Je suspends momentanément la séance...

Je propose aux conseillers qui se trouvent en-dessous du morceau de bois concerné de bien vouloir se déplacer, il y a suffisamment de places. Merci. Dépêchons, s'il vous plaît.

Je reprends la séance et donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

**M. Ait Jeddig :**

Au nom du groupe du mouvement Islam, je voudrais souhaiter une bonne année et mes meilleurs vœux 2015 à tous les conseillers ici présents. Moi, je m'inscris plus dans le discours, peut-être plus dans le fond, en citant quelques chiffres. Je constate encore une fois que les médias passent sous silence le passage pour les Musulmans à l'An 1436 alors qu'on passe à 2015... On ne peut pas continuer à faire semblant d'ignorer ou de carrément rejeter la croyance de ses administrés et, même plus que cela, de continuer à combattre et vouloir

effacer des valeurs telles que celles de la fraternité et d'autres valeurs existant dans le monde chrétien. Alors, comment appliquer des politiques appropriées avec ces sentiments et ces attitudes ? Oui, parce que cette demande d'accompagnement à l'autorité supérieure est un signal qui montre que les orientations politiques choisies et appliquées et ce, depuis de nombreuses années, ne conviennent pas aux difficultés de la population, que ce soit les politiques clientélistes ou les politiques des privilèges, politiques de droite et de gauche confondues. Je n'épargne peut-être personne, parce que nous ne pouvons pas continuellement dire que les difficultés actuelles dans lesquelles nous sommes plongés sont dues à la crise financière provoquée ou non par des forces obscures sans remettre en cause les idéologies dominantes qui sous-tendent le système mis en place, car le problème est un problème de fond. Je dirais que cette situation devrait nous amener à changer notre perception pour faire une meilleure analyse de la situation dans laquelle nous sommes, y apporter les solutions adéquates et en finir avec ces freins idéologiques. Car les motivations et certains nombres que vous citez, dans votre communication, Madame la Bourgmestre, ne sont que la conséquence de mauvaises politiques. Mais, à part le problème technique qui consiste à arrêter et à inscrire les recettes budgétaires au 31 décembre et des recettes de précompte immobilier cumulées de près de 9 millions d'euros et qui n'ont pas encore été versées par l'autorité supérieure, si cela s'arrêtait là, on pourrait dire que le problème n'est que technique, mécanique. Vous mettez en avant un faible IPP de 10 millions d'euros, vous dites aussi que les transferts au CPAS et à la LES (Lutte contre l'Exclusion Sociale) et à l'asbl Molenbeek Sport sont trop importants et vous insistez toujours sur la part importante que représentent les dépenses pour le personnel qui est de l'ordre de 50 % du budget communal. Et vous dites que ces dépenses plombent le budget communal. Envisagez-vous peut-être de les réduire et, en dehors des départs à la retraite, de ne pas renouveler certains types de contrat et ainsi tailler dans le personnel et dans les aides apportées aux plus faibles qui seront de plus en plus nombreux à frapper à la porte de notre centre public d'aide sociale mis sous pression par ces politiques d'austérité ?

En tout cas c'est peut-être ce qu'on peut présager avec cet accompagnement que vous demandez et le plan financier qui en découlera. Vous avancez le prétexte - vous, sous-entendu - que c'est dû à l'Europe et ses technocrates, à nos autorités supérieures, mais où est alors votre autonomie ? Vous citez aussi la dotation à la zone de police qui s'élève à plus de 19 millions d'euros. C'est une contribution importante. Elle pourrait certainement l'être moins si vous aviez un meilleur rapport avec la population, un meilleur dialogue et un plus grand respect des convictions de nos jeunes et moins jeunes, et une meilleure participation à la structuration et à la construction de leurs projets de vie, du moins mettre en place les conditions qui leur permettent d'y arriver. De plus, de nombreux policiers ne sont pas sur le terrain et sont occupés à des tâches administratives et ne sont pas en contact avec la population, sans citer les caméras et leur entretien, la mise en place de cellules de lutte contre le radicalisme. Très certainement, des frais inutiles dus à de mauvaises appréciations, parce que le radicalisme est malheureusement ailleurs et dans d'autres esprits bien plus vicieux.

Et pour ce qui est des investissements, il est clair que nous ne pouvons pas arrêter la construction d'écoles ni l'amélioration du cadre de vie dans nos quartiers. Mais quand on regarde ce qui s'est fait depuis plusieurs années, on voit que les investissements dans certains quartiers n'étaient pas tout à fait nécessaires parce que les infrastructures urbanistiques étaient déjà bonnes, il y a donc de nombreux gaspillages.

Vous citez une dette ...

**M. le Président :**

Merci Monsieur Ait Jeddig.

**M. Ait Jeddig :**

Je n'ai pas fini...

**M. le Président :**

Vous aviez cinq minutes. Je vous ai donné plus de temps que prévu. Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je passe la parole à Monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

A mon tour de vous souhaiter à toutes et tous en tant que membres du Conseil communal et membres du Collège mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. En bonne résolution, plutôt en souhait, j'espère que nous allons travailler dans un climat de confiance pour l'ensemble des membres de ce conseil communal, mais surtout la confiance et le respect qui doivent rejaillir sur la population par rapport au monde politique.

Si nous sommes aujourd'hui réunis pour discuter de la situation financière de la Commune c'est parce que, malheureusement, nous n'avons pas eu une communication suffisante de la part des membres du Collège. On a entendu certaines choses dans la presse, puis on a eu une communication de la Bourgmestre. Mais je pense clairement qu'il faut remettre les choses à leur place, le Conseil communal n'élabore pas le budget mais le vote. Nous sommes donc quand même en droit d'avoir un maximum d'informations et un peu plus de transparence que vous plaidez dans votre programme de majorité, et je pense qu'il faut suivre cela à la lettre.

Concernant le plan d'accompagnement, il est vrai que - il ne faut pas avoir non plus peur des mots, je l'avais dit - c'est une atteinte à l'autonomie communale, une atteinte claire par rapport aux initiatives que vous allez prendre, aux projets que vous allez mener. Il va falloir donc trouver des solutions par rapport à tout ça. Je constate que la Commune va devoir répondre à ces différentes contraintes.

J'aimerais savoir donc, s'agissant de ce plan d'accompagnement, où c'en était. Quelle était la procédure de concertation avec la Tutelle et à quel moment le Conseil communal va pouvoir discuter d'abord et voter le budget 2015 que vous avancez comme un budget vérité ? Et là je suis plus ou moins satisfait d'entendre que vous allez enfin présenter votre budget, le budget vérité, même si deux ans se sont déjà écoulés; c'est bien dommage de ne pas pouvoir alors présenter votre propre budget les années précédentes.

Concernant les grandes orientations que prendra ce budget, j'espère - et peut-être que vous allez déjà nous rassurer - que vous n'allez pas toucher à l'IPP ou aux dotations à ces satellites notamment, et à la zone de police. Moi, je n'ai pas la même interprétation que mon collègue en face de moi à propos des zones de police. Je pense que c'est utile d'avoir une dotation qui réponde aux attentes de ces zones de police, et c'est important pour faire un travail de répression et de prévention également. Seul bémol, j'ai lu dans la presse que les agents de la zone ne connaissaient pas suffisamment le terrain. J'espère donc que ça pourra y contribuer. Voilà l'essentiel de mes remarques, de mes questions pour aujourd'hui.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Vossaert.

Je donne la parole à Madame P'tito.

**Mme P'tito :**

Monsieur le Président, j'ai juste envie de vous dire que je vous souhaite à toutes et tous, le meilleur des dialogues possible évidemment dans l'intérêt des Molenbeekois, c'est vraiment ce que je vous souhaite.

Par rapport à l'ordre du jour et sans répéter à aucun moment ce que mes collègues ont évoqué, moi, je voudrais juste voir clair dans la chronologie des événements, ça été dit quand même un petit peu...tout va bien, Madame la Marquise en novembre ou presque, en tout cas nous allons avoir un budget pour décembre...on prend connaissance du courrier qui a été envoyé au Ministre-Président fin novembre, au tout début décembre, courrier où objectivement il n'y avait pas grand-chose dedans et qui illustre par contre des difficultés budgétaires et financières rencontrées depuis quelques années par la Commune de Molenbeek-Saint-Jean - et j'aimerais bien avoir aussi par rapport à ça quelques explications, parce que de nouveau ce n'est pas tout à fait tout va bien Madame la Marquise; donc il y a déjà une certaine pondération, de fait, et la suite du courrier va évidemment dans le même sens. Et à cet égard, il est évidemment, du coup, légitime d'avoir tout le débat aujourd'hui et, j'espère, des réponses. J'ai bien lu et reçu votre réponse à la question d'actualité la fois dernière, en décembre donc, Madame la Bourgmestre. On a dit que dès le mois de novembre tout allait bien. Moi, je veux voir clair, parce que si on a trouvé les 9 millions de précompte immobilier, tout va bien effectivement, Madame la Marquise, à la limite...C'est ce que vous disiez en décembre également, Madame la Bourgmestre. Donc, je pense que là il faut pouvoir voir clair dans la situation dans l'intérêt des Molenbeekois. Vous les faites payer quand même cher, les Molenbeekois, pour beaucoup de services de la Commune, et il est temps qu'il y ait là effectivement une transparence aujourd'hui par rapport à l'avenir de cette commune.

Oui, il y a des enjeux capitaux, vous l'avez répété, qu'il faut relever. Oui, vous inaugurez encore beaucoup de choses et c'est très bien; vous allez encore en inaugurer, des crèches, des écoles, etc. Mais, à un moment donné - ça fait deux ans que vous êtes là - ce que je voudrais savoir c'est ce que véritablement vous allez construire vous-mêmes, avec vos propres forces pour l'avenir des Molenbeekois, sans inaugurer des choses qui étaient déjà dans le pipe-line avant votre arrivée.

Merci.

**M. le Président :**

Merci Madame P'tito.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Non, vous avez épuisé vos cinq minutes, Monsieur Ikazban...

...Je n'ai pas enfreint le règlement. C'est vous qui ne le connaissez pas. Le point était lancé. Chaque conseiller a cinq minutes pour pouvoir s'exprimer. Après cela, le Collège répond et vous aurez trois minutes de réplique et ça sera terminé. Merci...

Déposez plainte à la Tutelle, si vous voulez...

Madame la Bourgmestre, vous avez la parole.

## Mme la Bourgmestre :

Je voudrais aussi apporter des paroles apaisantes en ce début d'année en vous souhaitant à chacun et à chacune, membres de cette assemblée, une bonne année 2015, de dialogue constructif, donc d'entente, d'écoute parce que je pense qu'il est important d'écouter les autres surtout quand on leur pose des questions, et ne pas simplement se limiter à sa propre logorrhée.

A l'issue de ce conseil, si vous en avez le cœur ou si vous avez le temps, ce serait sympathique que nous nous retrouvions autour d'un petit verre pour fêter tous ensemble ce début d'année. Justement, comme on parlait de fair-play et puisque, chaque fois que vous en avez l'occasion, Monsieur Ikazban, vous nous faites remarquer que vous pouvez assurer le quorum, je vous ferai remarquer que ce soir la majorité a assuré le quorum en début de séance suite à une demande de convocation...

*(Applaudissements - Applaus)*

... faite par l'opposition pour un conseil extraordinaire. Vous voyez donc que nous sommes absolument constructifs dans nos démarches auprès de l'opposition et que nous sommes là pour vous entendre et pour avoir ce débat.

Pour en revenir au budget 2015 qui fait l'objet de notre réunion d'aujourd'hui, je voudrais quand même vous rappeler la manière - je pense que certains d'entre nous ont cette expérience depuis un certain nombre années et que, en ce qui concerne les douzièmes provisoires, il est de tradition pour la Commune de les demander à titre de précaution. Donc, la démarche qui a été entreprise cette année par le Collège n'avait rien de particulier par rapport à ce qui était réalisé les années précédentes. Et quand je parle des années précédentes, je veux dire que c'était également sous les anciennes législatures puisque notre budget n'a pas toujours été voté au mois de décembre, dois-je vous le rappeler.

Ces aspects par rapport aux difficultés que peut rencontrer la Commune ont été abordés parce que nous avons ce souci de vous informer et d'agir en toute transparence. Nous n'étions absolument pas tenus de vous faire cette note d'information. Nous l'avons faite et nous vous avons informés que le budget a commencé à être confectionné, comme chaque année d'ailleurs, dans le courant du mois d'octobre, que des contacts informels s'établissent déjà avec la Région bruxelloise pour ce faire, parce que tout au long de l'année nous avons évidemment, que ce soit pour les finances ou d'autres matières communales, des rencontres et des contacts réguliers avec des fonctionnaires régionaux ou avec des membres de cabinet de nos ministres de la Région bruxelloise et cela s'est fait également pour la confection de ce budget.

Et, de part et d'autre, nous sommes arrivés au constat qu'il serait intéressant pour la commune de demander un plan d'accompagnement budgétaire. Et c'est ce que nous avons fait à l'occasion du courrier qui a été adressé, de mémoire, le 28 novembre à la Région bruxelloise. Des contacts ont été poursuivis également de manière informelle avec tant le Cabinet que les fonctionnaires régionaux et, d'ailleurs, la Région a répondu par l'affirmative à notre demande et nous a envoyé un courrier aujourd'hui - il est daté du 6 janvier -, un courrier qui porte la signature du Ministre-Président et qui nous signifie ( je vous le lis) - parce que notre demande était lacunaire, je dirais que la réponse du Ministre-Président était relativement courte : "*la demande de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean visant à recourir au fonds de refinancement bruxellois des trésoreries communales nous est bien parvenue* (je précise que je l'ai envoyée fin novembre). *Nos deux administrations poursuivront les démarches utiles afin d'établir le plan financier pluriannuel que prévoit l'Ordonnance du 8 avril 1993 telle que modifiée*". Il est également précisé dans le mail d'accompagnement : "*en ce qui concerne le calendrier, il fera l'objet d'une réunion au niveau*

*des administrations régionale et communale mardi prochain. L'idée est de prévoir un mois de travail pour le budget communal hors CPAS et un autre mois pour le CPAS, l'objectif envisagé est d'atterrir avec un projet de plan financier vers la mi-mars".* Voilà, je ne peux pas être plus complet dans la réponse qui nous a été donnée à ce jour par la Région bruxelloise. Donc, c'est le calendrier qui nous est proposé par la Région et dans lequel évidemment nous nous inscrivons.

Pour le reste, je voudrais quand même tordre le cou à quelques affirmations que vous faites par rapport à la présentation qui a été donnée de la situation budgétaire au mois de décembre, en insistant sur le fait que, pour nous, que ce soit les services de la Commune, que ce soit le Centre Public d'Action Sociale, que ce soit la LES (Lutte contre l'Exclusion Sociale), que ce soit Molenbeek-Sport, toutes ces infrastructures ont toutes leur utilité, sont partie prenante des politiques qui sont développées par la Commune. Evidemment, il n'est aucunement dans l'intention de notre Commune de vouloir restreindre les activités de l'une ou l'autre de ces infrastructures.

Donc, je veux vraiment que ce soit clair quant à la volonté des autorités communales qui est d'assurer les missions de services à la population, que ce soit dans le domaine de la culture, de l'intégration; il faut vraiment que ce message soit clair et que vous ne jetiez pas le doute dans l'esprit des Molenbeekoïses par rapport à cette nécessité. Pour le reste, je vous rappellerais quand même en conclusion que l'élaboration d'un budget reste dans la Loi communale, reste une prérogative du Collège. Nous reviendrons donc évidemment vers vous, mais nous pensons, pour être plus constructifs, que nous devons aller plus en avant d'abord avec les contacts que nous avons à la Région pour ce faire.

**M. le Président :**

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Monsieur Haouari.

**M. l'Echevin Haouari :**

Merci Monsieur le Président.

Tout d'abord une bonne et heureuse année à toutes et à tous. La Bourgmestre a donné énormément de réponses, notamment par rapport à la procédure. Et je vais essayer de donner les réponses aux questions qui ont été posées. Tout d'abord, certains parmi vous reviennent sur le fait que le budget devait être présenté au mois de décembre. Or au Conseil du mois de novembre l'information que nous avions était que nous devons présenter le budget en déficit, qui devait d'abord être approuvé par le Conseil communal, ensuite envoyé à la Tutelle. Et c'est là que la Tutelle interviendrait. Entre temps, nous avons eu une information disant le contraire et qu'il fallait faire la demande à la Région pour le plan d'accompagnement. Ce qui a été fait par la Commune, c'est le courrier qu'a évoqué Madame la Bourgmestre fin novembre début décembre. Donc c'est une question de procédure, il n'y avait pas de volonté de manque de transparence ou quoi que ce soit, comme cela a été évoqué par certains.

Par rapport au débat au conseil communal, effectivement la convention qui sera signée à l'issue du processus que vient d'évoquer Madame la Bourgmestre fera, bien sûr, l'objet d'un débat au Conseil communal, de même que pour le budget 2015 et le plan financier qui, en principe, sera triennal; donc pour 2015, 2016 et 2017 ça fera l'objet d'un débat au Conseil communal, c'est une évidence. Donc je vous rassure à ce niveau-là, Monsieur Ikazban.

En ce qui concerne les asbl LES et Molenbeek-Sport et par rapport à la transparence, je rappelle qu'à la LES il y a un réviseur externe d'entreprise qui valide les comptes et que, à la demande de la Tutelle en 2014, le Collège a désigné - sous la responsabilité du Secrétaire communal-adjoint, Monsieur Hildgen, ici à ma droite, du receveur communal et de la directrice des Finances - trois fonctionnaires pour superviser les comptes de ces deux asbl. Cela a été fait à la demande de la Tutelle régionale. La décision a été prise par le Collège et transmise à la Tutelle pour approbation.

Par rapport au montant que vous évoquez, Monsieur Berckmans, il est difficile de le déterminer; je vous rappelle qu'il y a certains montants à mettre en irrécouvrable, donc en non-valeur, des montants que la Commune ne pourra pas percevoir. En revenant en arrière, ces montants, droits constatés le sont depuis 1995; donc en fonction de ces montants-là et en fonction du montant que la Tutelle acceptera, l'aide pourra changer de manière relativement importante. Il est donc difficile aujourd'hui d'avancer un montant.

Et je réponds aussi en partie à la question de Monsieur Achaoui en disant que l'élaboration d'un budget est un travail d'estimation. Il y a plusieurs manières de faire. La Commune a sa manière de travailler. En essayant de déterminer les crédits budgétaires, que ce soit en dépenses ou en recettes, on peut, ça dépend, être optimiste ou pessimiste, on ne sait pas si la Région a la même manière de voir. Je prends un exemple pour illustrer ce que je suis en train de dire : on a 8 millions d'arriérés au niveau du précompte immobilier et on peut estimer, nous, qu'on peut avoir 25 % de ce montant, soit 2 millions. La Région peut très bien dire qu'il faut considérer que c'est 50 %, soit 4 millions, comme elle peut très bien dire que ça sera 0 %. C'est pour cela que j'ai dit que ce n'est pas évident d'estimer à chaque fois les crédits budgétaires, quoique pour certains - vous avez évoqué la dette - effectivement il est très facile de l'estimer puisqu'on reçoit un tableau de bord qui reprend l'ensemble de la dette de la Commune. Et pour ce qui est de 2015, je peux déjà vous le dire, il y a une légère diminution par rapport à 2014. Donc, la dette de la Commune est en diminution de 370000 euros par rapport à 2014, ça c'est un montant figé que, de toute façon, on ne sait pas changer.

En ce qui concerne les dépenses de personnel, celles-ci sont des dépenses du personnel existant et il faut voir aussi par rapport à l'index. Normalement il n'y a pas d'index. Mais la Tutelle dit qu'il faut quand même essayer de prévoir six mois peut-être. A voir...C'est pour ça que je dis que c'est difficile. Et puis il y a les 1,3 % qu'il faut prendre en considération selon les paramètres de la circulaire qui tient compte de l'évolution de carrière des agents communaux.

Par rapport aux recettes, ça on le sait tous, les autres types de recettes stagnent de manière générale. Les dépenses évoluent, les recettes stagnent, c'est le gros problème de l'ensemble des communes du Royaume d'ailleurs, ce n'est pas un problème propre à Molenbeek.

Pour ce qui est de la récupération, et là on sort de l'aspect budgétaire pour entrer dans l'aspect compte, Monsieur Van Damme, puisque la récupération ne concerne pas le budget mais concerne le compte. Je suis donc étonné d'entendre que la Commune ne fait pas son travail de récupération. Des centaines de demandes d'intervention d'huissiers ont été envoyées cette année, et j'ai l'ancien receveur ici à ma droite qui peut le confirmer. Je rappelle qu'il y a trois ou quatre mois plus de quatre cents dossiers ont été envoyés en une seule fois aux huissiers. Donc, comme je l'ai dit, il n'est pas toujours évident. Je vous rassure, la récupération des deniers de la Commune est une mission qui est à charge du receveur en vertu des textes légaux, et que ce soit l'ancien ou le nouveau receveur, ils font leur travail comme il se doit à ce niveau-là. La récupération est une mission légale qui incombe au receveur, ce n'est pas moi qui établit la loi, c'est comme ça dans la loi.

Par rapport à la procédure, je pense que la Bourgmestre a été très claire et très complète. Nous avons reçu l'accusé de réception aujourd'hui et vous êtes donc informés en direct. J'ai eu l'information quelques minutes avant vous et certains échevins ici n'étaient même pas au courant. Vous avez eu l'information en même temps que certains membres du Collège des Bourgmestre et Echevins !

Je vous remercie.

**M. le Président :**

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci Monsieur le Président.

Je vois bien que vous ne souhaitez pas aller plus loin ce soir. Si vous avez reçu l'accusé de réception ce soir à 18 heures, on a bien fait d'avoir convoqué le Conseil pour aujourd'hui ce soir à 19 heures, il me semble que ça été pertinent de choisir le mardi et non le lundi. Deux ou trois précisions et aussi une suggestion, en rappelant, simplement que, - peut-être que Monsieur Vermeulen, malgré son jeune âge, a beaucoup d'expérience que la plupart d'entre nous dans ce Conseil, pourra confirmer ou infirmer ce que je dis - il me semble, que dans toutes les communes, quand on parle du budget, on n'est pas limité dans le temps de parole. Ici on a eu quatre minutes, en comptant les bons vœux adressés à tout le monde sincèrement et par politesse. Donc on a eu moins de quatre minutes pour pouvoir poser un certain nombre de questions; ce n'est pas sérieux, on ne peut pas faire grand-chose comme ça. Nous pensons que la situation de la Commune va nécessiter une réunion, au minimum en tout cas des Sections réunies, rapidement, pour pouvoir examiner un peu plus dans le détail et avoir vraiment une discussion très technique et pointue sur des aspects financiers qui sont même pas forcément maîtrisables par tout le monde. Donc, ça fait partie d'une proposition que nous faisons, Monsieur le Président. Pourquoi ? Parce que l'opposition que nous sommes, souhaite aussi participer au redressement de cette commune. Et la Bourgmestre confirme ici que vous êtes en discussion, en tractations pour l'élaboration d'un plan qui devra atterrir dans quelques mois, c'est-à-dire au printemps, néanmoins même si c'est le Collège qui confectionne et présente le budget qui est voté ici, vous allez devoir déterminer un certain nombre de priorités, de choix.

Nous estimons qu'il serait beaucoup plus sage, notamment parce que c'est une situation exceptionnelle, historique - je pense, Monsieur Vermeulen, que la Commune ne s'est guère trouvée dans cette situation-là - Et ce genre de choix qui va avoir des conséquences sur plusieurs législatures, sur plusieurs années, plusieurs majorités peut-être, doit être discuté et approuvé ici. C'est donc une demande que nous faisons parce que nous voulons y participer activement.

La réponse de la Bourgmestre qui était très courte mais, j'avoue, beaucoup plus claire - et j'espère que je ne vais pas vexer l'Echevin des Finances - même s'il y a des aspects que je n'ai pas bien compris, car il y a une grave contradiction dans ce que vous dites sur les dates par rapport au mois de décembre ... le budget en décembre, puis finalement, mais on a dû rentrer le plan...ça veut dire que vous saviez que vous alliez le faire...ce que vous dites n'est pas très cohérent et clair... Par rapport à ce que j'ai entendu de la Bourgmestre, j'allais demander au Président tout à l'heure qu'on nous fournisse le document auquel font référence certains de mes collègues et où il était indiqué qu'on allait diminuer la voilure et notamment les entités. Moi, je n'ai jamais entendu ça de la bouche de la Bourgmestre, certains conseillers ont en parlé et, moi, j'aimerais qu'on montre le document

qui parle de ça. Dans la réponse de la Bourgmestre il y a des éléments qui semblent nous rassurer et s'inscrire en faux par rapport à ces aspects-là...

**M. le Président :**

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Berckmans.

**Dhr. Berckmans :**

Dank u Meneer de Voorzitter.

Ik wens op te merken dat we als kleine maar actieve groep een beetje onze visibiliteit kwijt zijn doordat onze fractieleider niet meer vooraan zit.

En tant que petit groupe, petit mais actif, on perd un peu en visibilité, parce que notre chef de groupe n'est plus visible, là devant.

Dank u voor de toelichting vanwege de schepen en de burgemeester. Wat de grond van de zaak betreft, vragen wij als groep de Gemeentebelangen een volledige transparantie en zo vlug mogelijk over de gehele begroting en wat de financiën van de Gemeente betreft.

Dat is een eerste punt. Ten tweede zouden we ook graag hebben dat er prioriteiten vastgelegd worden in onze gemeente die sociaal-economisch al heel wat problemen heeft, zonder dat er algemene sociaal-economische problematische situaties zijn.

En ten derde, wat de grond van de zaak betreft, blijven we op onze honger zitten, dus in tegenstelling tot de regel die zegt dat een begroting in principe vóór 31 december moet worden vastgelegd, hebben we nog altijd geen begroting.

Donc, troisièmement, on reste quand même, après vos réponses, un peu sur notre faim parce qu'on n'a toujours pas de budget. Je vais ouvrir une parenthèse par rapport à cette séance extraordinaire pour dire que ten eerste, de groep Gemeentebelangen heeft de bijeenroeping van deze Gemeenteraad niet ondertekend om twee redenen. Wat de grond van de zaak betreft, vonden wij dat het tijd was om iets te zeggen over de financiën van de gemeente voor 2015.

En ce qui concerne la forme, nous considérons que les droits de l'opposition sont aussi importants que ceux de la majorité dans une démocratie comme la nôtre.

In die zin, betreuren wij dat sommige leden van de meerderheid op de sociale media en elders enkele opmerkingen hebben gemaakt over de opportuniteit van de bijeenroeping van deze Gemeenteraad.

Je regrette, dans ce sens, que certains membres du Conseil n'aiment pas la tenue de ce conseil, mais c'est un droit pour les conseillers de le convoquer; c'est ainsi, qu'on aime ou qu'on n'aime pas !

Deuxièmement, le GIC est toujours présent. Nous sommes petits mais nous sommes toujours au complet et nous regrettons quand même l'absence d'un nombre considérable de conseillers communaux dont certains ont signé la convocation de cette séance. Dank u wel, merci.

Dank u wel.

**M. le Président :**

Dank u Mijnheer Berckmans.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je voudrais une réponse à la question très précise que j'ai posée. Il y a un document où on cite la Bourgmestre qui donne une orientation claire visant les satellites disant que tous ces organismes font un travail important. J'ai bien envie de la croire, mais je voudrais juste alors savoir si ces paroles ont été bien ou mal citées, parce que je pense qu'à ce niveau-là c'est l'une ou l'autre chose; ou elle a été correctement citée - alors il y a une orientation et la mise en place d'une politique claires pour lesquelles tout le monde doit être mis au courant - ou elle a été mal citée, alors j'aimerais bien qu'il y ait un rectificatif franc et, peut-être, des excuses de l'administration du CPAS qui aurait mal pris note.

Je voudrais disposer des documents relatifs à la décision prise par le Collège pour faire appel à ce fonds de refinancement des trésoreries communales; ça m'étonnerait qu'il ait pris la décision sans avoir eu au moins quelques documents synthétiques de ces administrations. J'aimerais bien que ces informations partielles mais en tout cas assez suffisantes pour le Collège pour pouvoir prendre sa décision soient communiquées au Conseil. C'est important, parce que la Commune a été incapable, dans le passé, de prévoir la réalité de ce budget, une question sur laquelle on a déjà mis le doigt à chaque discussion du budget.

Je vous rappelle que pour 2014 on avait d'abord prévu un boni de 180.000 euros, puis un mali de 750.000, un autre de 2.500.000 et, finalement, un mali de 2.700.000. Pour 2015, les chiffres actuels ont été en boni de 470.000, puis en mali de 53.000 et, finalement, selon le dernier chiffre dans mes documents, de 1,8 million. Je voudrais dénoncer la lourde responsabilité de chacun des partis autour de la table pour les mesures qu'ils prennent au niveau fédéral ou au niveau de la Communauté ou de la Région, ainsi que pour les règles européennes, les mesures d'austérité du fédéral qui ont des conséquences sur le CPAS, mesures qui ont aussi des conséquences sur le financement de nos écoles. Et finalement j'aimerais bien savoir comment le *cdH* et le *PS* vont réagir, au niveau de la Région, par rapport à la demande de la Commune.

**M. le Président :**

Merci Monsieur De Block.

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

**Dhr. Van Damme :**

Ja Mijnheer de Voorzitter, ik ben blij met het gedeeltelijk antwoord dat we gekregen hebben op onze vragen. Mevrouw de Burgemeester heeft een aantal duidelijke informaties gegeven met betreffend tot de procedure. Ik heb alleen de vragen daar, Mevrouw de Burgemeester heeft op 20 november een brief gestuurd en u heeft op 6 januari een antwoord gekregen. Mijn vraag is, wat heeft u tussen 20 november en 6 januari gedaan? Heeft u gewoon gewacht tot als u een antwoord kreeg of zijn er al contact geweest voordien met de gewestelijke administratie, zijn er al vergaderingen geweest, zijn er al overleg geweest? Dat hoop ik toch van wel! Da's de enigste vraag rond de procedure die ik nog heb. Maar hoe dan ook blijkt dat u antwoord had dat het resultaat is dat het voor eind maart geen budget zullen hebben en waarschijnlijk zal het april zijn vooraleer wij een budget gaan hebben. Het is

natuurlijk een grote impact op de gemeentelijke werking, dat betekent de facto dat men gedurende 3 of 4 maanden, wat betekent een derde van het jaar de gemeente eigenlijk geen echt beleid kan voeren.

Ce qui veut dire que pendant un tiers de l'année la Commune ne va pas pouvoir véritablement gérer ses affaires et ne va pas pouvoir lancer de nouvelles initiatives, tandis que - vous seriez d'accord avec moi - il y a quand même du pain sur la planche.

En ce qui concerne la procédure, la réponse a été à moitié claire et en ce qui concerne le contenu, je vous avoue que par rapport aux chiffres qui nous ont été communiqués je suis encore plus dans le doute qu'avant. Je répète ma demande qui a été rejointe par d'autres ici qui est de faire une Section réunie où on pourra mettre les chiffres sur table, débattre, avoir un échange de vues pas seulement limité à trois minutes ou à un va-et-vient entre la majorité et l'opposition, parce que finalement ça ne rapporte pas grand-chose.

Donc, je réitère ma demande pour avoir une Section réunie au plus tôt pour en discuter, même si ce n'est pas définitif, même si on n'a pas tous les chiffres, mais de discuter de ce qu'on a pour savoir exactement dans quelles conditions se trouve la commune.

Merci.

**M. le Président :**

Dank u Mijnheer Van Damme.

Je donne la parole à Monsieur Ait Jeddig.

**M. Ait Jeddig :**

Merci.

Je voudrais dire tout simplement que mes interventions sont tout à fait constructives. Elles sont faites pour montrer qu'il y a moyen d'évoluer, d'être réellement au service du citoyen, au service du plus faible. Quand j'ai cité la zone de police et les 19 millions d'euros, bien sûr qu'il faut une sécurité, c'est très important dans notre commune, ce que je veux dire c'est qu'il faut éviter les gaspillages, de façon à réduire certaines dépenses. Par rapport aux investissements aussi la question du gaspillage se pose, on a une dette apparemment de plus de 100 millions d'euros et on a une charge annuelle de 17 millions d'euros qui sera probablement reportée sur le budget 2015, avec une charge d'intérêts de près de 3 500 000 euros. Là on pourra se poser des questions sur nos mécanismes financiers et voir la manière dont ça fonctionne. On pourrait peut-être faire des économies et mieux maîtriser ces investissements. De plus si on avait de bonnes politiques éducatives, on aurait peut-être eu un meilleur taux d'emploi, parce qu'on sait que le chômage des jeunes est, avec près de 50 %, très important dans notre commune, c'est énorme. Etant donné toutes ces pressions sur le CPAS, etc., on pourra réduire ces formes de dépense et avoir un IPP plus intéressant. C'est le genre de remarques que je voulais faire; nos orientations politiques devraient évoluer pour mieux être au service de nos concitoyens.

Merci.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Monsieur Vossaert.

**M. Vossaert :**

Je vous remercie d'avoir répondu, sinon à toutes les questions, du moins de nous avoir déjà pu nous éclairer sur le timing. J'avais effectivement la même interrogation par rapport au lien avec la Tutelle, donc vos contacts préalables avant de recevoir cette réponse qui fait état d'un délai quand même.

Est-ce que vous aviez eu d'autres informations entre temps ? Et, je le disais au début de mon intervention, être sous Tutelle c'est une contrainte, c'est un impact sur l'autonomie communale. Vous allez présenter un budget fort tardivement mais dans l'année civile et vous allez devoir composer avec la Région pour pouvoir initier vos projets. Je n'ai pas envie de dresser un tableau pessimiste mais je pense que la Commune va être confrontée à de grandes difficultés et j'espère que vous allez savoir trouver des solutions.

**M. le Président :**

Merci Monsieur Vossaert.

Voilà. L'ordre du jour est épuisé. La Bourgmestre et le Collège ont pris acte des questions et des remarques qui ont été formulées. Vous serez tenus au courant de la suite des événements et des différentes étapes qui seront franchies.

Quant à demande qui a été formulée concernant l'organisation d'une Section réunie, vous le savez, cette Section a été prévue de toute façon dans le cadre de l'organisation et de la présentation du budget. Et pour pouvoir la tenir, il faut avoir un certain nombre de chiffres. Donc, elle se tiendra au moment opportun et lorsque les données seront disponibles.

...Non, je ne réponds pas au nom du Collège. C'est moi qui réponds.

Merci, je clos la séance.